

Les principaux types de revenus (1)

Leçon 20

Les principaux types de revenus sont:

- Ventes de biens et prestations de services
- Loyer des locataires ou utilisateurs des biens de l'entreprise
- Revenus de placements
- Intérêts sur des dépôts
- Commissions
- Redevances
- Escomptes des fournisseurs
- Gains de change
- Revenus des autres entités desquelles l'entreprise est propriétaire

Ventes de biens et prestations de services

Pour la plupart des entreprises, la majeure partie des revenus se compose des ventes de biens et des prestations de services. Pour calculer le revenu des ventes, nous devons clarifier des notions comme le crédit, les rejets, les escomptes (remise), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les accises (impôts indirects).

La valeur des biens et des services que nous vendons à crédit fait partie des revenus rattachés à l'exercice où ils sont réellement consommés indépendamment de la période de paiement des clients. Par exemple : Nous avons vendu à des clients en novembre 2008 des marchandises d'une valeur de 1.000 €. Nous avons reçu le paiement en janvier 2009. Pour l'élaboration et la communication des états financiers, le montant de 1.000 € fait partie des revenus à rattacher à l'année 2008.

Si cette vente était un accord par lequel nous restions propriétaire des marchandises jusqu'à ce que nous soyons payés, alors ces ventes feraient toujours partie des revenus de l'exercice en cours.

Si après livraison, nous avons des raisons de croire que le client ne pourra pas payer, cette vente fera toujours partie des revenus, mais nous devons prendre des dispositions concernant cette créance douteuse (ceci sera vu dans nos prochaines leçons).

Si après livraison, le client est susceptible de rejeter les marchandises en vue des problèmes de qualité, alors cette vente ne fera pas partie des revenus.

Si nous offrons une remise de 10% sur les marchandises vendues, alors seulement 90% de la valeur de la vente des marchandises fera partie des revenus. Si en plus de l'escompte accordé, nous offrons encore 2% de remise pour le délai rapide de règlement, nous ne pourrions prendre cela en compte, car nous ne savons pas si le client en usera. Si les clients en usent, alors nous enregistrerons l'escompte comme une charge, et non pas comme une réduction des revenus.

Si nous faisons payer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la TVA ne fait pas partie des produits. La TVA est une taxe que nous collectons parce que le L'état l'exige, et le solde de la TVA doit être reversé à l'administration fiscale.

Enfin, si nous payons des accises et que nous les transmettons aux clients en incluant ces taxes dans le prix de vente, ces taxes feront partie des revenus.

En résumé, lorsque nous calculons le revenu d'une vente, il importe peu de savoir si le client a payé ou pas, ou s'il ne pourra pas payer.

Si le client ne peut pas payer, nous devons faire passer la créance en créance douteuse, mais nous continuerons d'inclure la vente dans les revenus.

Si le client rejette les marchandises, alors cette vente ne fera pas partie des revenus.

Si nous offrons des escomptes, le revenu est net de la remise sur les marchandises, mais pas de de remise pour le délai rapide de règlement. Les accises transmises aux clients font partie des revenus, mais pas la TVA.

Dans nos prochaines leçons, nous verrons les autres types de revenus.